



# TARIFS 2024 (tarifs exprimés en TTC)

## Port de la Pointe Saint-Gildas PRÉFAILLES

Route de la Pointe Saint-Gildas  
44 770 PRÉFAILLES  
09 71 26 14 08  
prefailles@ports.loire-atlantique.fr

lesportsdeloireatlantique.fr

MOUILLAGE				
	Forfait Saisonnier	Forfait Mensuel	Forfait Hebdomadaire	Forfait Journalier
Longueur maxi (hors tout)	<i>01/03 au 15/11</i>			
Inf à 5 m	478 €	184 €	84 €	16 €
5 m à 5,99 m	583 €	231 €	95 €	16 €
6 m à 6,99 m	767 €	294 €	126 €	21 €
7 m à 7,99 m	914 €	341 €	147 €	26 €
8 m à 8,99 m	1071 €	368 €	152 €	26 €
9 m à 10 m	1 234 €	394 €	158 €	26 €

<b>STATIONNEMENT TERRE-PLEIN « Voile légère »</b>		
Forfait Saison	Forfait Mensuel	Forfait Journalier
01/03 au 15/11		
126 €	45 €	3 €

<b>STATIONNEMENT À TERRE</b>	
« Limité sur la basse saison selon les places disponibles »	
Longueur maxi (hors tout)	FORFAIT (16/11 au 28/02)
Inf' à 6 m	210 €
6 m à 7.99 m	268 €
Sup' à 7.99 m	341 €

Longueur maxi (hors tout)	GRUTAGE		FORFAIT 2 GRUTAGES + CARÉNAGE		CARÉNAGE		MATÂGE DÉMÂTAGE	
	Adhérents	Extérieurs	Adhérents	Extérieurs	Adhérents	Extérieurs	Adhérents	Extérieurs
Inf' à 6 m	74 €	89 €	142 €	166 €	42 €	53 €	37 €	47 €
6 m à 7,99 m	84 €	100 €	152 €	181 €				
Sup' à 7,99 m	95 €	116 €	168 €	197 €				

Les adhérents du port de la Pointe de Saint Gildas, Préfailles, bénéficient du tarif « adhérents » sur les ports de Comberge à Saint Michel Chef-Chef et de la Gravette à Saint Michel Chef-Chef pour toutes ces prestations. Prestations payables le jour même de l'intervention.

## CALE DE MISE À L'EAU

	Forfait Annuel	Forfait Mensuel	Forfait Hebdomadaire	Forfait Journalier
	<i>01/01 au 31/12</i>			
	215 €	110 €	63 €	21 €
Voile légère	108 €			10 €

## BADGE – CAUTION - RELANCE

1 <sup>er</sup> badge	GRATUIT
Renouvellement badge	21 €
Caution (badge temporaire)	21 €
Frais pour relance administrative	20 €
Frais de gestion liste d'attente	11 €

## SERVICE NAVETTE

## INTERVENTION DU SERVICE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE\*

<i>01/05 au 15/09 (conditions d'utilisation disponibles au bureau du port)</i>				
Saison	105 €	Jours et heures ouvrés	1/2 h	32 €
Mensuel	42 €	Hors jours et heures ouvrés	Forfait 1h	84 €
Hebdomadaire	13 €	Jours fériés, nuit (Hors heures d'ouverture du bureau du port)	Forfait 1h	137 €
Carnet 10 passages	16 €	*toute ½ heure commencée est due		

## PÊCHERIE

Revalorisation annuelle indexée sur l'indice TP 02 (travaux de génie civil et d'ouvrages d'arts neufs ou rénovation)

Selon la formule d'indexation : redevance 2024 = (redevance 2023 / TP02 2023) / TP02 2022

TP02 juin 2023 => 132,2

TP02 2022 => 132,2

<b>Forfait annuel</b>	<b>263 €</b>
-----------------------	--------------

### AOT / COT MANIFESTATIONS / ÉVÈNEMENTS / PROJET

« Occupation dans l'enceinte portuaire pour des activités / projets à caractère commercial »

<b>Mouillage</b>	Tarifs plaisance	
<b>Terre- plein bateau</b>	Tarifs plaisance	
<b>Loyer terre-plein commerce ambulant **</b>	ml / jour	4,50 €
<b>Terre-plein pour terrasse commerce ambulant ***</b>	m <sup>2</sup> / jour	1,50 €
<b>Terre-plein pour container (activité plaisance / nautique)</b>	Forfait annuel	400 €
	En deçà de 12 mois	Au prorata temporis du forfait annuel
<b>Terre-plein pour activité autre</b>	Forfait annuel	510 €
	En deçà de 12 mois	Au prorata temporis du forfait annuel
<b>Stationnement</b>		3 €
<b>Plage</b>		Tarif plaisance (stationnement terreplein voile légère)

- \*Redevance fixe correspondant à la nature de l'occupation + redevance variable 1 % du CA
- \*\* Terre-plein commerce ambulant : abattement sur la redevance fixe : 10 % pour 4 mois, 15 % au-delà des 4 mois (au prorata de la durée d'occupation)
- \*\*\* Terre-plein terrasse commerce ambulant : abattement sur la redevance fixe : 10 % pour 4 mois, 15 % au-delà des 4 mois (au prorata de la durée d'occupation)

AOT / COT MANIFESTATIONS / ÉVÈNEMENTS / PROJET « Occupation dans l'enceinte portuaire – Services »		
Descente à la cale	Tarifs plaisance	
Navette	Tarifs plaisance	
Potence	Tarifs plaisance	
Intervention agent	Tarifs plaisance	
Fluides	Forfait journalier	5 €
	Facturation au réel en présence d'un compteur	